Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 239

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne
Hebdomadaire romand
No 239 6 septembre 1973
Dixième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 33 francs
jusqu'à fin 1973: 14 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Rudolf Berner
Jean-Claude Favez

239

Domaine public

Les limites de la relativité

Le bouleversement des parités monétaires aurait dû entraîner des détournements dans les échanges de marchandises. Un changement de rapport de 40 % entre deux devises est d'une telle amplitude qu'il dépasse la marge habituelle de bénéfice. Avec 40 %, vous pouvez frapper le concurrent en dessous de son prix de revient, c'est-à-dire en dessous de la ceinture.

En fait, les distorsions dans le trafic commercial ne sont pas très sensibles. Et, en sens contraire des prévisions, les pays à monnaie haute connaissent une forte expansion des exportations; les carnets de commandes sont mieux garnis qu'avant la réévaluation.

Quelle explication ?

On pourrait affirmer que les conquêtes commerciales à l'échelle du monde ne dépendent pas uniquement des prix; il y a la qualité, la technicité, qui donnent à des articles chers l'attrait de la rareté; il y a l'efficacité du réseau de distribution; la souplesse du marché n'est donc pas telle qu'il puisse enregistrer avec finesse les variations de prix.

Mais cette explication n'est que limitée; elle fait comprendre la résistance des fournisseurs traditionnels, elle n'apporte pas les raisons du progrès généralisé de l'économie industrielle occidentale.

L'explication profonde tient à l'accélération de l'inflation. Les pays industriels se situent aujourd'hui entre 8 et 10 % de taux d'inflation. Et l'on n'est pas loin de passer de la phase trottante à la phase galopante.

La caractéristique actuelle, qui retient l'attention de tous les observateurs, est la hausse exceptionnelle de certaines matières premières. Après la hausse du prix du sol, ou de l'or, c'est celle de la laine, c'est celle du blé, c'est celle du cuivre, etc. On ne saurait prétendre que la pénurie, dans tous ces secteurs à la fois, a surgi d'un coup, d'un seul. Ces hausses sont les signes caractéristiques, non d'une raréfaction, mais de la phase aiguë de l'inflation, c'est-à-dire de la fuite devant la monnaie. Faut-il le démontrer par un dessin ?

Si à la fin de l'année, un stock acquiert une valeur supplémentaire de 20 % par le seul fait de sa conservation, il vaut la peine d'acheter. La hausse des prix accélérée justifie l'achat de valeurs réelles. Mais quand ces achats ont eu lieu, il devient nécessaire que leurs détenteurs poussent à la hausse pour obtenir leur prise de bénéfice.

C'est un renversement profond de la mentalité commerciale; tout, jusqu'à maintenant, était basé sur l'accélération des ventes, la rapidité de la rotation des stocks; un stock était assimilé à de l'argent immobilisé et non renté; il était synonyme d'intérêts intercalaires. A partir du moment où le stock, par son immobilité, produit non des intérêts négatifs, mais des intérêts positifs, l'économie libérale doit être considérée comme au bord de la crise.

Nous n'en sommes pas loin.

Car on ne peut plus, à partir de cette phase, se reposer sur la relativité des hausses; hausse chez soi, hausse chez le voisin, indexation; on ne peut plus croire que des hausses généralisées sont une forme de stabilité. A partir du moment où, non plus une monnaie isolée, mais « la » monnaie est fuie, la faillite des échanges est en vue.

Bien que l'appel isolé puisse paraître vain et vaniteux, il faut demander avec force la mise en place d'une politique internationale, qui permette d'éviter la course à l'abîme ou des mesures socialement insupportables de déflation.

A. G.

Au sommaire : Le Portugal au Comptoir suisse — La défense nationale suisse disséquée par un officier de carrière — Chronique fribourgeoise — La grande bouffe de Ringier — La semaine dans les kiosques alémaniques — Le carnet de Jean-louis Cornuz.